



# Projet éolien de Berneuil -St Junien les Combes

# Informations

#### Etat de l'éolien

MW installés et objectifs en France et en Nouvelle Aquitaine

France	21 565		33 200	
Nouvelle Aquitaine	MW installés au 30 juir	n 2023 🔲 Obj	Objectif pour 2028 en MW	
	1 709	4 5	500	
	MW installés au 31/12	/2021 <b>O</b> bj	Objectif pour 2030 en MW	

Le projet de Berneuil - Saint-Junien-les-Combes est situé dans une zone favorable au développement de l'énergie éolienne selon le SRE de l'ex-région du Limousin. En effet, le choix de cette zone a été guidé par plusieurs critères :



Une distance d'éloignement de plus de 730 m avec les habitations alors que la réglementation impose un éloignement de 500 mètres.



6 éoliennes ont été retenues parmi un potentiel technique maximal de 11 éoliennes sur la zone.

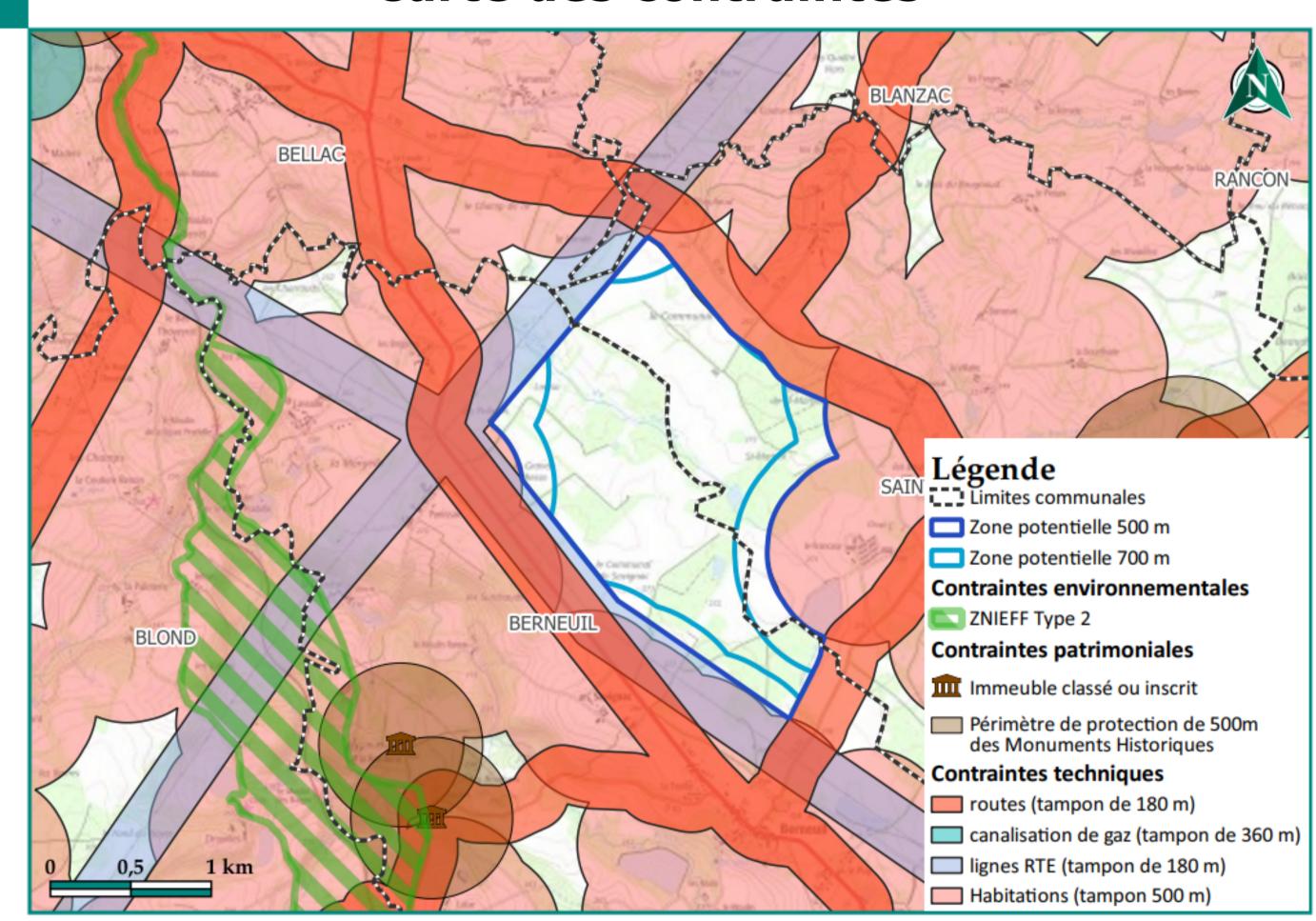


Un bon gisement en vent : la vitesse moyenne du vent est d'environ 6,5 m/s à 100 m de hauteur.



L'absence de zones naturelles protégées (sites NATURA 2000) ou zones naturelles sensibles (ZNIEFF 1 et 2)

#### **Carte des contraintes**



#### Historique

2015 - 2017	Rencontre des élus des communes d'implantation et études de préfaisabilité		
2016 <b>-</b> 2017	<b>Délibération favorable</b> des conseils municipaux de Berneuil et Saint-Junien-les- Combes et Conventions Chemins		
	Mise en pause du projet Reprise du projet, échanges avec les mairies		
2021 - 2022	Lancement des études environnementales, paysagères et acoustiques		
2022 - 2023	Réunions du <b>Comité de Suivi</b> du projet éolien en mars, mai et septembre 2022 et octobre 2023		
	Présentation du projet en conseil municipal à Saint-Junien-les-Combes et réunion publique		
Octobre 2022	<b>Exposition</b> à Berneuil et à Saint-Junien-les- Combes		
Décembre 2022	Dépôt du DAE en préfecture		
Juin 2023	Réception de la demande de compléments		

#### Etudes paysagères

Un diagnostic des sensibilités paysagères et patrimoniales a été réalisé par ENCIS Environnement dans un rayon de 18 km autour de la zone du projet. Cette étape a permis d'identifier les secteurs les plus sensibles comme les habitations les plus proches, les monuments historiques ou sites touristiques qui présentent des vues possibles sur la zone. L'ensemble des parcs éoliens construits, autorisés et en instruction a également été intégré dans l'étude afin d'évaluer les effets cumulés avec le projet. Plusieurs recommandations ont été prises en compte comme le respect de l'orientation générale des parcs existants

### Retombées d'un parc éolien de 6 éoliennes d'une puissance totale de 25,2 MW (4,2 MW unitaire)

#### Recettes fiscales estimées

302 400 €/an pour le territoire

#### **Emplois**

Création de l'équivalent de 68 emplois en Haute-Vienne l'année de la construction, puis 4 emplois pendant toute la durée d'exploitation

#### Production d'électricité estimée Environ 69 260 MWh/an soit environ 15 600 foyers

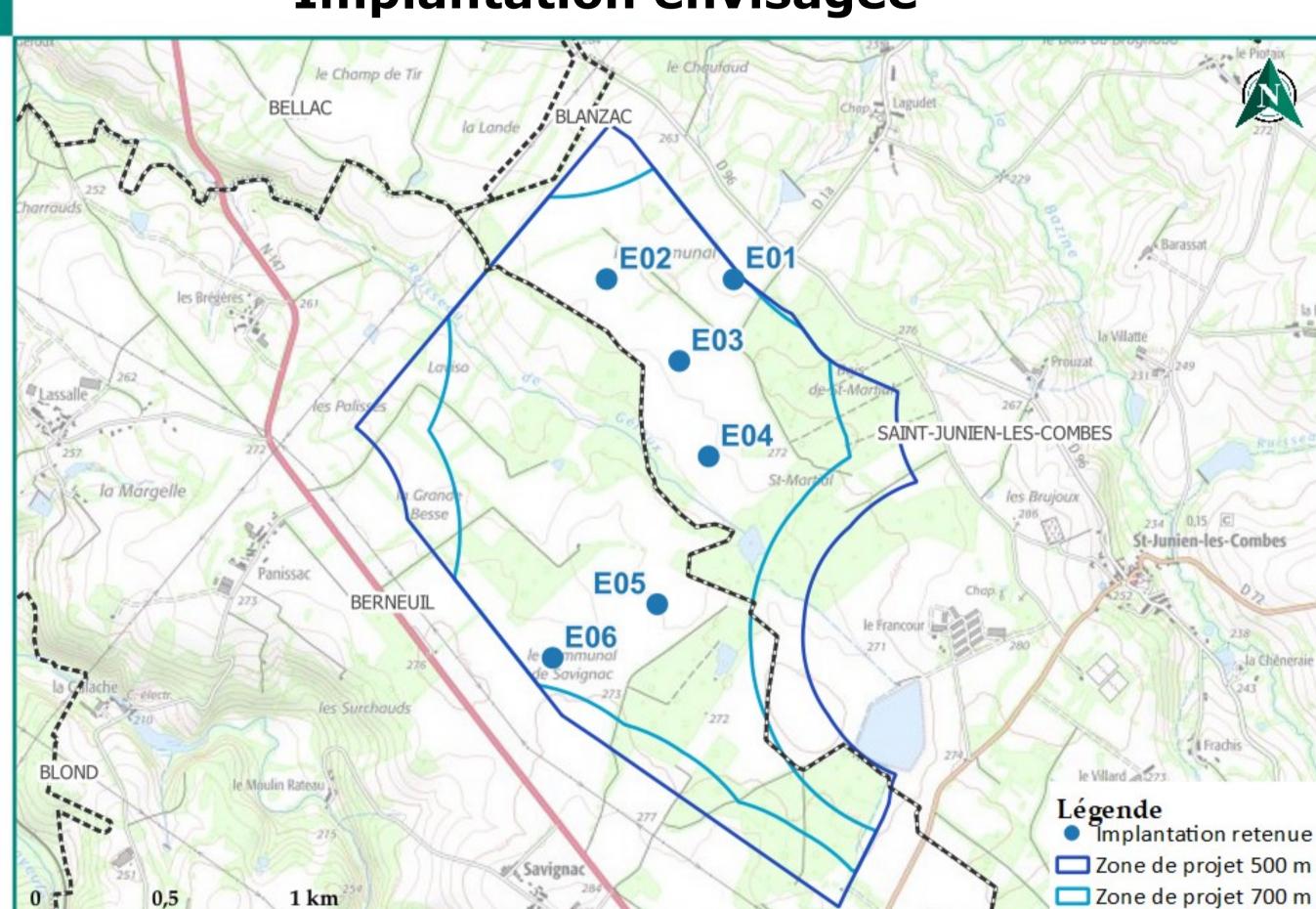
## Caractéristiques techniques

- 2 éoliennes sur Berneuil
- 4 éoliennes sur Saint-Junien-les-Combes.

#### Modèles d'éolienne retenus V150/N149

- Diamètre du rotor : 150 m / 149 m
- Hauteur du moyeu : 125 m / 125,4 m
- Hauteur bout de pale : 200 m / 199,9 m - Puissance d'une éolienne : 4,2 MW / 5,9 MW

#### Implantation envisagée



#### Etudes naturalistes

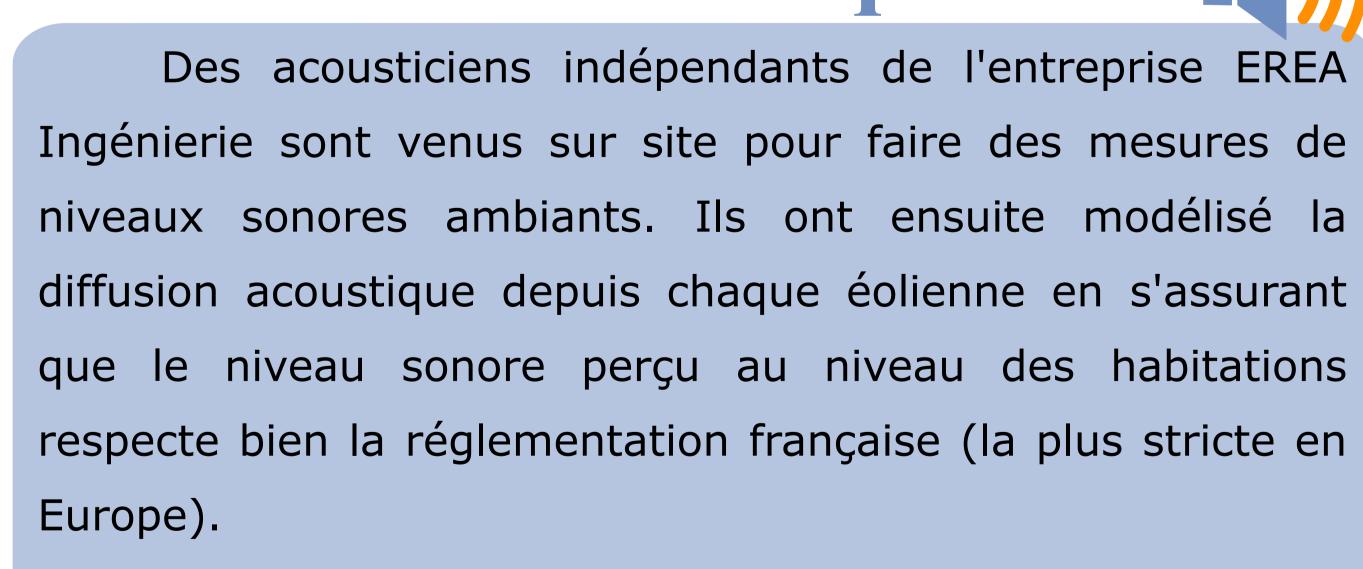
L'étude environnementale, d'une durée minimale de 1 an, a couvert l'ensemble d'un cycle biologique. Les objectifs de cette étude sont d'analyser et de quantifier les espèces faunistiques (oiseaux, chauves souris, faune terrestre, ...), et floristiques.

Limites communales

Cette étude, réalisé par ENCIS Environnement, a permis de définir les enjeux écologiques sur la zone et donc de définir implantation la plus respectueuse possible de l'environnement, en s'éloignant des secteurs sensibles.

Les interactions potentielles de cette implantation sont étudiées et des mesures adaptées seront définies dans l'objectif de garantir la bonne intégration du projet dans son environnement.

#### Etudes acoustiques



Après construction du parc, une nouvelle campagne de mesures acoustiques sera réalisée afin de vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.

Régionale de l'Environnement et de Direction l'Aménagement du Logement (DREAL) supervise et contrôle la validité de ces études.

#### L'Aide Renouvelable au Particulier (ARP)

Une participation pour les travaux/achats liés à l'économie d'énergie sera fournie au habitants ayant leurs résidences principales à Berneuil ou à Saint-Junien-les-Combes.

et le recul suffisant vis-à-vis de l'habitat et des Monuments

Historiques les plus proches. Des mesures de réduction telles que la plantation de haies paysagères seront proposées aux riverains afin de réduire les vues sur le parc éolien. La plantation de 200 ml de haies simples et 200 ml de haies de haut jet est prévue.